



compte-rendu du CDAS du 26 mars 2024

Le premier CDAS de l'année s'est tenu sous la présidence de M POLLET.

Nous avons fait la connaissance de Mme MUNOZ qui est la nouvelle assistante sociale de notre département.

A compter du 2 mai 2024, M Cyril MEAN sera nommé Délégué à l'Action Sociale l'Yonne. Le recrutement a été effectué par les responsables régionaux de l'action sociale. Il y aura un tuilage à mi-temps avec Mme Anne-Sophie COGNARD à partir du 02 avril 2024.

Les représentants de Solidaires Finances et de la CGT ont donné lecture d'une déclaration liminaire.

M POLLET nous a apporté des éléments de réponse en reconnaissant que le climat national et international avait été meilleur.

Le budget plancher de l'action sociale est fait pour protéger les petites directions. Si on ramène au nombre d'agents, certaines grosses directions avec un budget supérieur auraient moins par agent que le département de l'Yonne.

M POLLET prend acte du budget alloué et il faudra faire avec.

Pour répondre à une demande insistante des représentants des personnels, M POLLET est surpris que les candidats non retenus pour le poste de délégué départemental de l'action sociale n'en soient pas encore informés.

La procédure se fait dans passerelle pour les candidats écartés et on va regarder ce dysfonctionnement...Est-ce qu'il y a eu un bug ?

M MEAN est ravi de sa nomination en qualité de délégué et il souhaite apporter une plus-value aux collègues et une stabilité au CDAS.

Mme MUNOZ nouvelle assistante sociale remplace Mme Jacqueline PARIS partie à la retraite. Elle est très contente et satisfaite d'être aux finances. Elle est affectée aux finances (60%) et à la justice (40 %) et nous remercie pour notre accueil. Mme MUNOZ n'a pas de jour dédié à un ministère et peut être contactée tous les jours.

Concernant les procès-verbaux des précédentes réunions, ils seront soumis à l'approbation du prochain CDAS qui se tiendra le 18 juin 2024.

Présentation de la Note d'orientation.

Le budget national n'a pas augmenté à hauteur de l'inflation alors que la note d'orientation de l'action sociale ministérielle est ambitieuse.

Les actions mises en place doivent concerner les actifs comme les retraités, en cohérence avec Bercy Vert, avec une attention particulière pour les jeunes agents

Résultat, bien que le budget soit en hausse au niveau national, il est décalage avec l'affichage de la note d'orientation et nous apparaît toujours insuffisant.

Le FIL (Fonds d'Innovation Locale) sera plus orienté sur l'écologie cette année et nous n'oublions pas que le forfait mobilité durable répond à une partie de Bercy vert .

De **nouvelles aides à la parentalité** sont en vigueur depuis septembre 2023, notamment :

- CESH garde d'enfants et soutien scolaire élargis aux 6-14 ans ;
- chèques sport finances pour les ados de 12-17 ans.

Dans l'Yonne une cinquantaine d'associations acceptent le chèque Sport Finances.

L'Accent sera mis sur l'accueil des nouveaux arrivants et, en septembre 2024, la journée d'accueil se terminera par une visite d'Auxerre avec l'Office de Tourisme.

Nouveau Règlement intérieur (RI) du CDAS

Solidaires Finances est intervenu sur l'article 27 du RI portant sur les autorisations spéciales d'absences relatives à l'instance décisionnaire.

Le Président a une lecture assez large de cet article ; il préservera le travail des représentants des personnels et veillera à maintenir la qualité des échanges entre les représentants des organisations syndicales et l'administration au sein du CDAS. M POLLET reconnaît que l'objectif est que l'instance fonctionne.

Solidaires a donc voté contre le RI, tel que présenté.

Crédits d'Actions Locales (CAL)

Pour mémoire, sont alloués : 3,19 € par retraité, 9,57 € par actif et 36,82 € par enfant de moins de 18 ans et le département de l'Yonne dispose du budget plancher de 18 000 €.

Les actions qui vont être mises en place ont largement été débattues lors des 2 derniers groupes de travail.

Mme COGNARD fait le point sur les retards de paiement pour des achats qui concernent les arbres de Noël des années précédentes et des difficultés pour réserver la salle à Joigny.

Cette année, les parents auront le choix entre un abonnement aux éditions Bayard pour 6 mois ou des jouets. Pour l'abonnement, les parents pourront opter pour 6 mois supplémentaires moyennant à leurs frais.

L'organisation de l'année précédente est maintenue.

Le budget maquillage sera beaucoup moins élevé et les maquilleuses pour 2024 ont été déjà réservées.

Nous pourrions prendre des bénévoles si nous achetons le maquillage (à voir plus sur 2025)

Le spectacle Daudey est retenu, il s'agit d'un spectacle de music hall avec 2 intervenants jonglage, magie, clown et autres surprises...

Le budget friandise a suscité certaines interrogations et nous pourrions nous orienter sur un pochon et mettre des papillotes à l'intérieur (à voir)

Un concours du pull de Noël pourrait être mis en place.

Repas avec les retraités (et promenade) . Mme COGNARD a pris contact avec la présidente de l'Amicale des Retraités, Mme Agnès DEVAUX qui a proposé un restaurant soit à la Beursaudière, le Moulin de la coudre ou le Rive gauche. Le montant de la participation n'a pas été décidé.

Pour 2025, une action en faveur des retraités pourra s'orienter autour de la galette des rois (probablement dans la salle ATI rue Marie Noël).

Lors de l'assemblée départementale de la MGEFI (le 09 avril 2024) et afin de maintenir un contact avec nos aînés, il y aura un Flyer qui comportera les coordonnées de l'assistante sociale et un coupon réponse pour que les retraités puissent indiquer leur adresse mail et téléphone.

Une Sortie NIGLOLAND est toujours prévue (pendant Halloween) mais nous sommes dans l'attente du devis des cars Moreaux qu'il faut relancer.

Les « bons rentrée scolaire » sont maintenus, même si les prestataires sont de plus en plus restreints et il faudra intégrer les nouveaux agents arrivant.

Convention psychologue et avocat.

La nouvelle assistante sociale est aussi favorable à la suppression de ce type de prestation dans la mesure où il existe des consultations gratuites (pour les avocats), des plateformes.

Sur la consultation psy, elle n'était pas sûre du choix de l'intervenant et il existe aussi des consultations publiques.

Solidaires Finances a rappelé que l'administration (et non l'action sociale) doit payer les séances psy lorsque le mal-être des agents est dû aux réorganisations.

Amitiés finances.

Lorsqu'un agent est en arrêt maladie depuis plus d'un mois, il reçoit un cadeau via le CAL. Depuis janvier 2024 la carte kdo via BIMPLI n'est plus disponible temporairement du fait d'un rachat en cours de cette société (groupe Swile)

Nous avons demandé de revenir à l'ancienne méthode (fleurs ou chocolat) en attendant que les cartes avec le nouveau prestataire soient disponibles.

Coin repas .

Il sera demandé une enveloppe au SG pour le coin repas des nouveaux locaux à Joigny.

Un recensement et un inventaire sera fait sur les différents coins repas du département (couverts, cafetières) et l'achat d'un 4ème micro-onde pour AUXERRE Moreaux a été évoqué compte-tenu de la forte fréquentation de cet espace.

Il n'y aura pas un 2ème coin repas pour AUXERRE Marie Noël.

Les représentants des personnels (CGT et Solidaires) ont émis le vœu d'une revalorisation des titres restaurants à 10€ avec une part employeur de 60 %.

Nous avons attiré à nouveau l'attention de l'administration sur l'absence d'information de la SRIAS les opérations à destination des fonctionnaires de la région qui devaient être relayées sur nos boites mails.

Au final, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait eu un couac et que la correspondante sociale de la DDFIP 89 n'était toujours pas dans la liste de diffusion.

Les représentants de Solidaires Finances 89.